



DOCUMENT D'OBJECTIFS



SITE NATURA 2000 FR5300003 "COMPLEXE DE L'EST DES MONTAGNES NOIRES"

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR5300003 « COMPLEXE DE L'EST DES MONTAGNES NOIRES »

Maître d'ouvrage

DREAL*¹ – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - BRETAGNE
Suivi de la démarche : Stéphanie Jouvin

Comité de pilotage

Président : Lionel Gainon

Structure porteuse

Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB*)
Suivi de la démarche : Éric Hamon

Opérateur

Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel (AMV*)
Rédaction du document d'objectifs, coordination et cartographie : Tanya Simon

Contributions

Contributions au diagnostic écologique et cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

- Biotope, 2009 – *Site Natura 2000 FR5300003 Complexe de l'est des Montagnes noires, inventaire des habitats naturels terrestre et des espèces végétales*
- DURFORT J., 2016 – *Cartographie des habitats naturels du site de Lan Bern, Glomel, Côtes d'Armor – Notice descriptive des habitats naturels*
- DURFORT J., 2016 – *Cartographie des habitats naturels de la Grande Tranchée et des étangs de Trébel, Mezouët et Saint-Conogan, Glomel, Côtes d'Armor - Notice descriptive des habitats naturels*
- Forum Centre Bretagne Environnement, 2016 – *Département du Morbihan, politique Espaces naturels sensibles - Étude d'opportunité sur la commune de Langonnet.*
- Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor, 2017 – *Synthèse des données et connaissances disponibles sur le site Natura 2000 Complexe de l'est des Montagnes noires.*
- Groupe Mammalogique Breton, 2017 – *Synthèse des observations mammalogiques, site Natura 2000 FR5300003 Complexe de l'est des Montagnes noires.*

Données : AMIKIRO, Bretagne Vivante, CBNB*, GREZIA*, Vivarmor Nature

Contributions diverses et relecture du document : Membres des groupes de travail et du comité de pilotage (cf. annexe 2 : Arrêté portant modification du comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du DOCOB* et annexe 5 : Étapes de l'élaboration du DOCOB)

1 Tous les sigles suivis d'une astérisque sont inscrits dans la liste des acronymes page 371.

Relecture du Tome I :	Relecture du Tome II :
P. Brossier, CRPF*	S. Basck, FDC* 56
M. Carnet, AMV	A. Bifolchi, AMV
V. Colasse, CBNB	T. Dubos, GMB
C. David, Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne	S. Guillard, DDTM* 56
T. Dubos, GMB*	S. Jouvin, DREAL
G. Jaffré, AMV	M. Ménage, AMIKIRO
S. Jouvin, DREAL	
A. Lieurade, CBNB	
M. Ménage, AMIKIRO	
P. Pustoc'h, AMV	
F. Simonnet, GMB	

Période d'élaboration : janvier 2017 – décembre 2018

Validation : Comité de pilotage, réunion du 29 novembre 2018

Référence à utiliser

SIMON T. et *al.* (2018) – *Document d'Objectifs, Site Natura 2000 FR5300003 « Complexe de l'est des Montagnes noires »*. AMV, CCKB, DREAL Bretagne, 380 p. + annexes

Crédits photographiques

N. Aligon
J. Bernard
M. Carnet
T. Dubos
J. Durfort
R. Lannoy
Y. Ledoré (*source INPN**)
M. Mady
F. Melki (*source INPN*)
M. Ménage
L. Picard
C. Pujolle
P. Pustoc'h
T. Simon
M. Ulliac

REMERCIEMENTS PARTICULIERS À TOUS LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE ET AUX PARTICIPANTS DES GROUPES DE TRAVAIL POUR LEUR SUIVI ET LEUR IMPLICATION TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE.

Table des matières

<u>INTRODUCTION GÉNÉRALE</u>	p. 7
Mode d'emploi et précisions sur le Document d'objectifs	p. 8
<u>NATURA 2000 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE</u>	p. 9
 TOME I : DIAGNOSTIC DU SITE	
<u>I. Informations générales</u>	p. 12
1. Localisation et données administratives	p. 12
a. Localisation	p. 12
b. Superficie et limites administratives	p. 13
2. Désignation et gestion du site	p. 15
a. Historique de la création du site	p. 15
b. Le patrimoine naturel ayant justifié la désignation	p. 15
<i>Les habitats de l'Annexe I de la DHFF* référencés sur le site</i>	<i>p. 15</i>
<i>Les espèces ayant justifié la désignation du site</i>	<i>p. 16</i>
<i>Description générale du site réalisée dans le FSD*</i>	<i>p. 16</i>
3. Inscription au sein des continuités écologiques et du réseau d'espaces protégés	p. 17
 <u>II. Données abiotiques</u>	 p. 23
1. Entité paysagère	p. 23
2. Climat	p. 23
3. Géologie et pédologie	p. 24
4. L'eau	p. 27
 <u>III. Habitats naturels et espèces</u>	 p. 29
1. État des connaissances	p. 29
2. Habitats naturels	p. 30
a. Habitats d'intérêt communautaire recensés	p. 30
<i>Fiches Habitats</i>	<i>p. 31</i>
b. Synthèse et répartition des habitats	p. 66
3. Espèces	p. 69
a. Préambule sur les statuts de protection et de vulnérabilité	p. 69
b. Espèces animales	p. 69
<i>Espèces annexe II</i>	<i>p. 69</i>
<i>Fiches Espèces animales</i>	<i>p. 71</i>
<i>Synthèse sur les espèces animales Annexe II</i>	<i>p. 89</i>
<i>Autres espèces protégées, d'importance nationale ou régionale</i>	<i>p. 90</i>
c. Espèces végétales	p. 93
Espèces annexe II	p. 93
<i>Fiches Espèces végétales</i>	<i>p. 94</i>

<i>Synthèse sur les espèces végétales Annexe II</i>	p. 103
<i>Autres espèces protégées, d'importance nationale ou régionale</i>	p. 104
d. Espèces exotiques envahissantes	p. 105

IV. Cadre socio-économique **p. 107**

1. Démographie et emploi	p. 107
2. Régime foncier	p. 108
3. Aménagement du territoire	p. 109
4. Maîtrise de l'eau	p. 111
a. Les SAGE*	p. 111
b. La ressource en eau et les captages d'eau potable	p. 112
c. Les infrastructures liées aux retenues d'eau	p. 112
5. Les activités socio-économiques	p. 113
a. Une occupation humaine très ancienne	p. 113
b. L'agriculture	p. 114
<i>Contexte local</i>	p. 114
<i>Pratiques agricoles dans le périmètre du site Natura 2000</i>	p. 115
<i>L'activité agricole, un levier d'action à mobiliser</i>	p. 117
<i>Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC*)</i>	p. 118
c. La gestion forestière	p. 118
<i>Nature des boisements et des activités forestières sur le site Natura 2000</i>	p. 119
<i>Cadre réglementaire et gestion durable des forêts</i>	p. 119
6. Les activités de loisirs	p. 121
a. Pratiques de chasse	p. 121
b. La pêche de loisirs	p. 121
c. La promenade et les activités sportives	p. 122
d. Les autres activités de loisirs	p. 124
7. Autres activités et infrastructures particulières	p. 125

V. Fiches Secteurs **p. 127**

1. Castel-Ruphel	p. 128
2. Cudel	p. 133
3. Gerveur	p. 138
4. Minez Cluon	p. 142
5. Saint-Hervé	p. 146
6. Conveau	p. 150
7. Kerhuel	p. 153
8. Kernon	p. 157
9. Pouloudu	p. 161
10. Kerlescouarn	p. 166
11. Faud	p. 169
12. Minez Du	p. 174
13. Saint-Joseph	p. 179
14. Étang du Corong	p. 183
15. Lan Bern	p. 188

- 16. Saint-Noay p. 193
- 17. Stang prat-ar-Mel p. 197

VI. Définition des enjeux du site Natura 2000 **p. 201**

- 1. Diagnostic p. 201
 - a. Conclusions générales sur l'état de conservation et les tendances d'évolution p. 201
 - b. Cohérence du périmètre du site Natura 2000 p. 204
 - c. Comment hiérarchiser les enjeux de conservation des habitats et des espèces p. 204
 - Méthodes et critères* p. 204
 - Évaluation de l'enjeu de conservation des habitats d'intérêt communautaire* p. 207
 - Évaluation de l'enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire* p. 208
 - Synthèse sur les enjeux de conservation* p. 210
- 2. Les grands enjeux du site Natura 2000 p. 211

TOME II : PARTIE OPÉRATIONNELLE

I. Les objectifs du site Natura 2000 **p. 214**

- 1. Méthode d'élaboration de l'arborescence p. 214
- 2. Présentation des objectifs du site Natura 2000 p. 215
 - a. Objectif A : Préserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces d'intérêt communautaire en partenariat avec les gestionnaires du territoire. p. 215
 - b. Objectif B : Améliorer ou maintenir les fonctionnalités et continuités écologiques au sein de la mosaïque d'habitats en place. p. 215
 - c. Objectif C : Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver. p. 216
 - d. Objectif D : Assurer la conciliation entre activités humaines et protection de la biodiversité par la concertation et la valorisation. p. 217

II. Les actions à mettre en œuvre **p. 217**

- 1. Liste des actions p. 217
- 2. Méthode d'évaluation du degré de priorité des actions p. 220
- 3. Présentation d'une fiche action type p. 221
- 4. Fiches actions p. 222
 - a. Actions d'Intervention sur le Patrimoine naturel (IP) p. 223
 - b. Actions de Management et de Soutien (MS) p. 250
 - c. Actions de Connaissance et de Suivi (CS) p. 268
 - e. Actions de Pédagogie, d'information et d'Accueil (PA) p. 303

III. Outils de mise en œuvre **p. 313**

- 1. Les contrats Natura 2000 p. 313
 - a. Définition p. 313

<i>Qu'est-ce qu'un contrat Natura 2000</i>	<i>p. 313</i>
<i>Qui est concerné ?</i>	<i>p. 313</i>
<i>Quels sont les avantages et les financements ?</i>	<i>p. 313</i>
<i>Quelles sont les modalités de contrôle ?</i>	<i>p. 314</i>
<i>Les différents types de contrats</i>	<i>p. 314</i>
<i>Le contenu d'un contrat Natura 2000</i>	<i>p. 314</i>
b. Liste des cahiers des charges types	p. 315
c. Cahiers des charges type pour les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers	p. 316
d. Cahiers des charges type pour les contrats Natura 2000 forestiers	p. 336
2. Les Mesures agro-environnementale et climatiques (MAEC)	p. 343
3. La Charte Natura 2000	p. 344
<u>IV. Suivi et évaluation du Document d'objectifs</u>	<u>p. 361</u>
1. Suivi de la mise en oeuvre du DOCOB	p. 361
2. Évaluation des actions et des mesures du DOCOB	p. 361
<i>Bibliographie</i>	<i>p. 366</i>
<i>Acronymes</i>	<i>p. 371</i>
<i>Glossaire</i>	<i>p. 373</i>
<i>Liste des cartes</i>	<i>p. 377</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>p. 377</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>p. 377</i>
<i>Liste des annexes</i>	<i>p. 379</i>
<i>Annexes</i>	<i>p. 380</i>

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Désigné Site d'importance communautaire (SIC*) en 2004 puis Zone spéciale de conservation (ZSC*) en 2014, le site Natura 2000 FR5300003 « Complexe de l'est des Montagnes noires » aura attendu quatorze ans avant d'être doté d'un Document d'objectifs.

Ce dernier constitue une véritable feuille de route pour la gestion du site dont une majeure partie des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié sa désignation sont constitués de milieux humides (prairies, landes, tourbières). Aujourd'hui en mauvais état de conservation, ils sont principalement menacés par la fermeture et le reboisement naturel des milieux en l'absence de l'Homme.

Le site Natura 2000 est morcelé en dix-sept entités constituant les derniers témoins des activités humaines passées mais aussi les dernières vitrines paysagères typiques de la chaîne des Montagnes noires. Accueillant une biodiversité riche et particulière, tant à l'échelle européenne que française et bretonne, ces milieux, dont la dynamique de boisement s'est accélérée ces dernières années, nécessitent une gestion écologique en partenariat avec les acteurs du territoire.

Le présent document permet d'établir un état des lieux écologique et socio-économique afin de définir des objectifs de préservation et différents moyens d'actions pour atteindre ces objectifs. Dans sa mise en œuvre, l'animation d'un site Natura 2000 doit intégrer les activités et enjeux économiques locaux. Ainsi deux tomes structurent le Document d'objectif, comme le détaille le mode d'emploi à la page suivante : la partie diagnostic et la partie opérationnelle.

Mode d'emploi et précisions sur le Document d'objectifs

Tome I : Diagnostic du site

État des lieux écologique

Définition des critères d'évaluation patrimoniale des espèces :

- Annexes de la Directive Habitat-Faune-Flore :

Annexe II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

Annexe IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Annexe V : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

- Protection nationale
- Protection régionale
- Liste rouge nationale ou Livre rouge de la flore menacée de France :

Critères

LC : préoccupation mineure

EN : en danger

NT : quasi-menacée

CR : en danger critique d'extinction

VU : vulnérable

RE : disparu/présumé disparu

- Liste rouge régionale ou autre liste locale : mêmes indices que la liste nationale ou indices différents selon certains groupes taxonomiques (cf. Annexe 4).

Fiches synthétiques qui structurent le diagnostic :

- Fiches Habitats d'intérêt communautaire
- Fiches Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire
- Fiches Secteurs : descriptifs des 17 secteurs du site

Tome II : Partie opérationnelle

Fiches actions, divisées en quatre catégories

Cahiers des charges types relatifs aux contrats Natura 2000

Charte Natura 2000

Pour la définition des termes scientifiques ou techniques, se reporter au glossaire page 373.

NATURA 2000 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **29 298 sites pour les deux directives** (données ATEN*, 2015) :

- **23 726 Zones de conservation spéciales (ZSC)** au titre de la directive Habitats,
- **5 572 Zones de protection spéciale (ZPS*)** au titre de la directive Oiseaux.

Cela représente 18,15 % de la surface terrestre du territoire de l'Union européenne et 6 % de la surface marine des eaux européennes.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

En 2017, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1 768 sites pour 12,8 % de la surface terrestre et 11,2 % de la surface marine** soit 7 millions d'hectares terrestres et 4 millions d'hectares marins (données DREAL Bretagne, 2017).

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

Natura 2000 en Bretagne

La Bretagne compte 86 sites Natura 2000 en 2017 (données DREAL Bretagne, 2017), dont 58 relèvent de la Directive Habitats et 28 de la Directive Oiseaux. La Bretagne est riche d'une mosaïque d'habitats diversifiée au travers de ses paysages bocagers et porte ainsi une responsabilité forte dans la préservation des zones humides, des milieux oligotrophes comme les landes et tourbières mais aussi dans la protection des habitats littoraux.

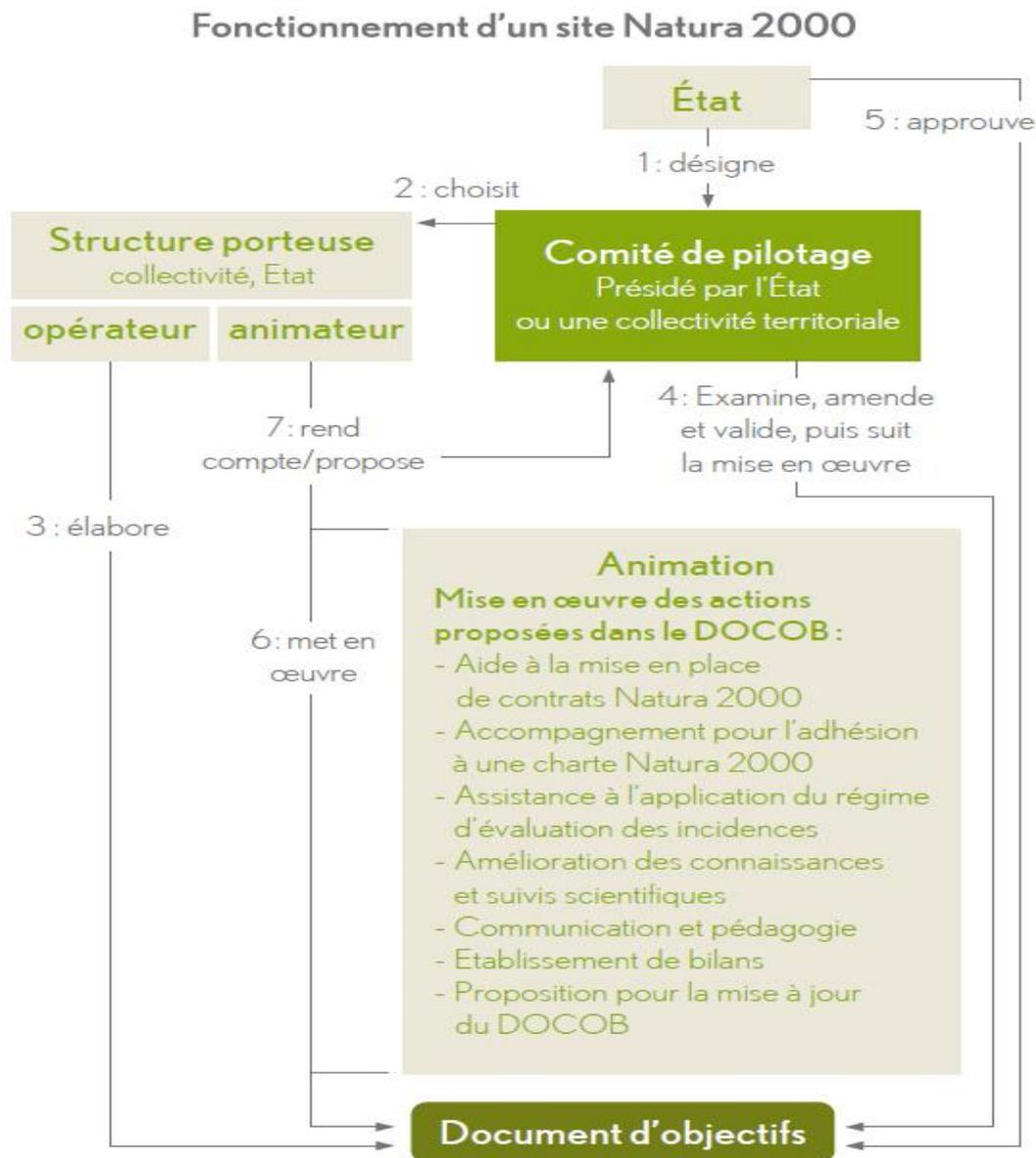


Figure 1 : Organigramme explicatif du fonctionnement d'un site Natura 2000 (source : plaquette d'information Natura 2000, réalisée par la DREAL Ile de France en 2016²)

2 Source : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/brochure-natura-2000-en-ile-de-france-preservons-a2342.html> (date de consultation le 10/12/2018)